



SOLEAM

* *

*

METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

**OPERATION D'AMENAGEMENT
ZAC LA CAPELETTE
N°T 1600911CO**

**COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	3
1.1 DONNÉES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES DE L'OPÉRATION	3
1.2 CONTEXTE ET PROGRAMME	4
II. NOTE DE CONJONCTURE	6
2.1 LE PROJET : FINALISER LA ZAC DE LA CAPELETTE A L'HORIZON 2028	6
2.1.1 L'aménagement du cœur de quartier : « Cœur Capelette »	6
2.1.2 Le réaménagement et la valorisation du secteur « Bleu Capelette-POMGE »	6
2.1.3 Les reprises des réseaux humides.	7
2.1.4 Le projet de construction sur l'îlot 15	7
2.2 DEPENSES	8
2.2.1 Maîtrise foncière	8
2.2.2 Études :	8
2.2.3 Travaux et honoraires techniques :	9
2.2.3.1 Honoraires techniques :	9
2.2.3.2 Travaux :	10
2.2.4 Dépenses annexes :	11
2.2.5 Rémunération :	13
2.2.6 Frais financiers :	13
2.3. RECETTES	13
2.3.1 Cessions :	13
- Le retrait de l'offre concernant le cinéma.	Erreur ! Signet non défini.
2.3.2 Les événements significatifs à venir	13
2.3.3 Produits de gestion (loyers et recettes diverses) :	14
2.3.4 Participations :	14
2.4. Trésorerie :	15
3. Tableau échéancier prévisionnel à 2023 en HT	16

I. INTRODUCTION

1.1 DONNÉES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES DE L'OPÉRATION

CONVENTION	
Type d'opération	Concession d'Aménagement
Vocation	Mixte (activités et logements)
Concédant	Ville de Marseille puis Métropole Aix-Marseille Provence suite à l'avenant n°15 du 28 avril 2016 intégrant le transfert de compétence de l'aménagement intervenu au 1 ^{er} janvier 20216
Concessionnaire	MARSEILLE AMENAGEMENT puis SPL SOLEAM suite à une fusion absorption aboutie le 28 novembre 2013.

DELIBERATIONS	
Création de la ZAC	CM du 21/12/1998
Approbation de la convention n°96/264	N°96/450/EUGE du 22/07/1996
Notification au concessionnaire	15/10/1996
Durée initiale	6 ans – échéance au 15/10/2002
Réalisation de la ZAC	Délib n°98/1006/EUGE du 21/12/1998 Puis délib n°07/1238/TUGE du 10/12/2007
Durée prolongée	Avenant n°3 : échéance 15/10/2007 Avenant n°6 : échéance 15/10/2011 Avenant n°7 : échéance 15/10/2016 Avenant n°14 : échéance 15/10/2021 Avenant n°19 : échéance 15/10/2023 Avenant n°22 : échéance 15/10/2025 Avenant n°25 : échéance 15/10/2028
Échéance	15/10/2028

PRINCIPE DE FINANCEMENT DE L'OPERATION	
Participation MAMP à l'équilibre au 31/12/2023	31 518k €

Participation MAMP à l'équilibre versée au 31/12/2023	20 141k €
Participation VDM à l'équilibre au 31/12/2022	23 092k €
Participation VDM à l'équilibre au 31/12/2023	23 092k €
Avance de trésorerie	109k €

REMUNERATION DE L'AMENAGEUR		
	NATURE	CONDITIONS D'IMPUTATION
Gestion	Forfaitaire	50 000 € / an
Dépenses	Proportionnelle	5% du montant des dépenses HT
Recettes	Proportionnelle	7% du montant des recettes HT
Liquidation	Proportionnelle	0.5% de la demi-somme des dépenses et des recettes pour la rémunération de liquidation

1.2 CONTEXTE ET PROGRAMME

Par délibération du Conseil Municipal du 22 Juillet 1996, la Ville de Marseille a approuvé la convention de concession de la Capelette confiée à MARSEILLE AMENAGEMENT.

La ZAC Ferrié Capelette a été créée par délibération du 27 octobre 1997 sur le terrain de l'ancien Parc Rabatau (ex-MURE) afin de permettre l'implantation d'activités liées aux métiers de l'automobile. Le dossier de réalisation a été approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 21 décembre 98.

Le dossier de création de la ZAC de la Capelette a été approuvé au Conseil Municipal du 15 novembre 2004.

Le dossier « Loi sur l'eau » a été déposé en septembre 2006. L'avis favorable du commissaire enquêteur a été transmis par la Préfecture en date du 9 février 2007, le projet d'arrêté a été adressé à l'aménageur le 9 mai 2008. L'arrêté a été délivré le 16 juin 2008.

Le Programme des Équipements Publics a été validé au Conseil Municipal du 2 octobre 2006 et au Conseil de Communauté du 9 octobre 2006.

Le dossier de modification de POS/PLU a été déposé en Préfecture début mars 2007. L'enquête publique s'est déroulée du 28 mars au 30 avril 2007. Le commissaire enquêteur a remis un avis favorable le 29 mai 2007. La 10^{ème} modification du PLU a été validée au Conseil de Communauté du 29 juin 2007.

Le dossier de réalisation de la ZAC Capelette a été validé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 10 décembre 2007 en même temps que le CRAC arrêté au 31/12/2006.

Ce dossier a fait l'objet de trois recours :

Un recours contentieux, enregistré au Tribunal Administratif le 15 avril 2008, a fait l'objet d'un désistement le 18 septembre 2008

Deux recours gracieux, l'un du 28 janvier 2008 et l'autre du 4 février 2008, ont été rejetés à l'issue du délai légal de réponse de 2 mois

Un dossier d'enquêtes conjointes d'Utilité Publique et parcellaire a été déposé le 15 mai 2008. L'enquête publique s'est déroulée du 25 septembre au 30 octobre 2008. La Préfecture a transmis le 5 février 2009 les rapports et conclusions du commissaire enquêteur, avec avis favorable assorti de deux réserves : l'une sur la préservation des habitations de la copropriété du 64 rue Curtel et l'autre sur la conservation des ruines de l'ancienne chapelle du boulevard Bonnefoy.

La déclaration de projet, approuvée au Conseil Municipal du 25 mai 2009, a validé la préservation des habitations du 64 rue Curtel et a suivi les recommandations de la DRAC demandant un relevé de l'ancienne chapelle avant sa démolition.

L'arrêté de DUP a été délivré par la Préfecture le 29 octobre 2009.

La société MARSEILLE AMENAGEMENT a été dissoute à l'issue d'une fusion-absorption avec la SOLEAM, Société Publique Locale, à compter du 28/11/2013, et la concession d'aménagement a été transférée à la SOLEAM par délibération du Conseil Municipal n° 13/077/FAEM du 07/10/2013.

La Déclaration d'Utilité Publique a été prorogée de 5 ans, par arrêté préfectoral le 23/10/2014, modifiant ainsi l'arrêté préfectoral du 29/10/2009.

En 2023, les nouvelles études de programmation et de faisabilité en vue de la finalisation de la ZAC aboutissent à un programme d'actions comprenant le réaménagement de certaines voiries, la création d'un lien « doux » entre le futur groupe scolaire et la place Ferrié.

Même si la commercialisation des parcelles se poursuit, le programme d'aménagement et plus globalement la finalisation de la ZAC sont conditionnés aux résultats de l'étude AMITER et des besoins de gestion hydraulique sur le secteur Capelette – Jarret.

Le planning des travaux incluant les aménagements et/ou reprises de voiries et espaces publics restants, amène à une finalisation de la ZAC à l'horizon 2028.

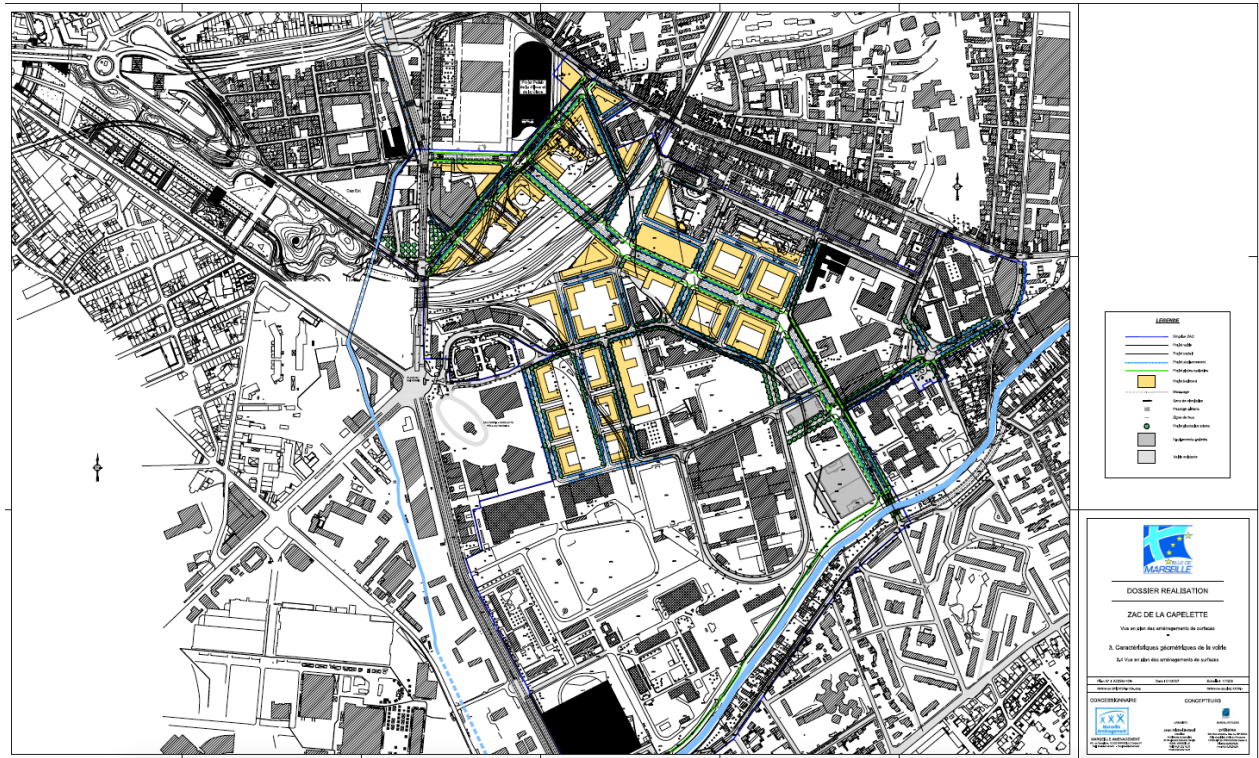
ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS ET DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Le programme des équipements publics n'est pas tout à fait réalisé. Si les principaux axes routiers et certains équipements publics ont été construits depuis 1996, plusieurs équipements sont encore en cours de réalisation ou à réaliser

État de la commercialisation, avancement de la réalisation du programme des équipements publics et chiffres clefs :

	Surface de plancher initiale (SDP)	SDP distribuée	SDP restante (31/12/23)
Logement	142 000 m ²	93 354 m ²	48 646 m ²
Activité	65 000 m ²	29 258 m ²	35 742 m ²

PLAN MASSE DES LOTS :



II. NOTE DE CONJONCTURE

2.1 LE PROJET : FINALISER LA ZAC DE LA CAPELETTE A L'HORIZON 2028

2.1.1 L'aménagement du cœur de quartier : « Cœur Capelette »

Le secteur Cœur Capelette en 2023, a concentré d'importants travaux : la poursuite des travaux du groupe scolaire et du gymnase (îlots 11 et 12) dont les livraisons sont prévues pour fin 2024 / début 2025. La poursuite de l'aménagement des voies aux abords du groupe scolaire dont la livraison est programmée pour le printemps 2025.

La vente de l'îlot 15 à un promoteur fin d'année 2023 et un programme de construction avec livraison courant 2026 pour parachever l'offre de logements et l'aménagement complet du cœur Capelette.

2.1.2 Le réaménagement et la valorisation du secteur « Bleu Capelette-POMGE ».

Initialement, le projet Bleu Capelette (inclus dans l'opération Pôle de Loisirs) visait la réalisation d'un centre commercial, mais il n'a pas été mis en œuvre. Une opération mixte logements/activités/sports-loisirs est désormais envisagée, générant de nouveaux besoins en équipements publics : école, desserte mode doux, espaces publics. Ce projet prévoit de

développer sur une emprise de 23 067m² un nouveau quartier d'une surface de plancher totale estimée à 69 800m² de logements, commerces, activités et sports-loisirs.

Au titre de la ZAC, la SOLEAM doit de ce fait, aménager les abords du projet dont le prolongement de la rue Arnodin et la reprise en partie du boulevard Bonnefoy et du boulevard Matalon. Ces aménagements permettront ainsi de terminer le projet de maillage du secteur Ouest de la Capelette et de créer un espace public après démolition d'une ancienne maison de maître et de hangars. Le démarrage de cette opération est prévu en octobre 2024.

2.1.3 Les reprises des réseaux humides.

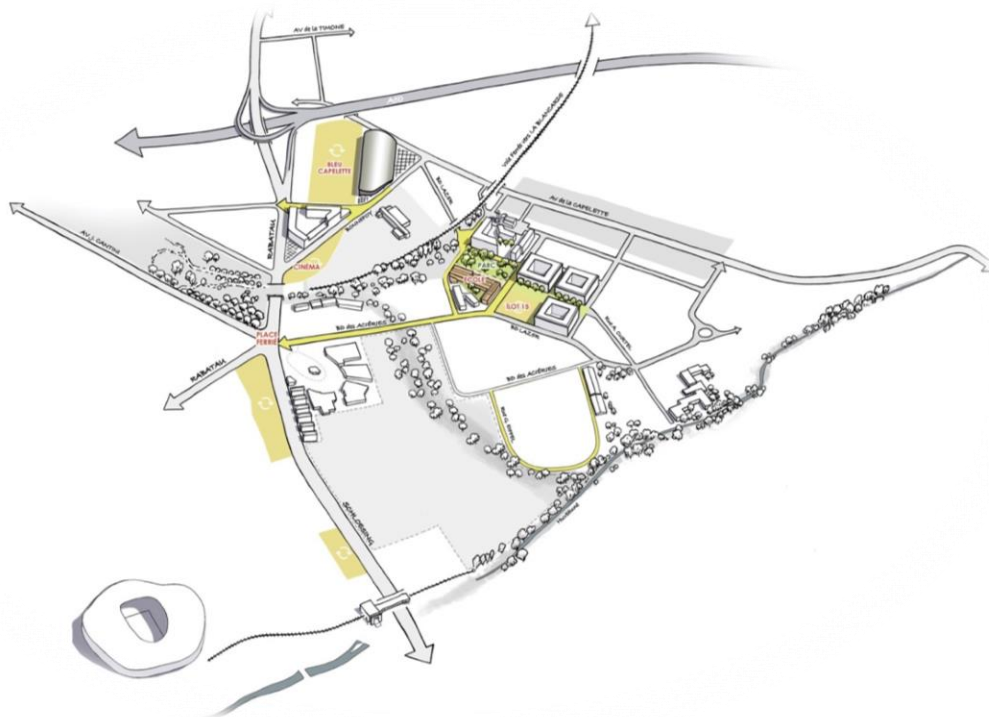
A la suite des travaux réalisés entre 2011 et 2019, certaines dégradations prématurées de certains ouvrages ont nécessité leur reprise, en vue de leur remise en gestion.

Ces travaux, non prévus dans le budget, ont permis de réunir la totalité des procès-verbaux de réception anticipée des ouvrages et de pouvoir procéder à la rétrocession complète des aménagements.

2.1.4 Le projet de construction sur l'ilot 15

L'ilot 15 a été mis à la commercialisation courant 2023, la notification du lauréat et la signature du compromis ont été actés en décembre de la même année.

La SOLEAM et ses partenaires mèneront en 2024 les différents ateliers pour accompagner le promoteur dans le dépôt de son permis de construire avec l'objectif de livrer le programme en 2026.



2.2 DEPENSES

2.2.1. Maîtrise foncière

AVANCEMENT à FIN 2023

En 2023, la SOLEAM a acquis 2 appartements au 64 Bd des Aciéries permettant de maîtriser la totalité des maisons de villes faces aux locaux Brossettes :

- Appartement Ligier
- Appartement Santiago

Les discussions de rachat de la mosquée sont suspendues.

A fin 2023, les dépenses constatées liées au foncier s'élèvent à 47 422 k€.

PRÉVISIONNEL

Il est prévu des dépenses lissées sur 2024 à 2026 à hauteur de 626 k€ HT.

Cela correspond aux acquisitions foncières restantes liées à des emplacements réservés dont le but est de permettre l'élargissement ou la création de voiries :

- Traverse Panthéon (Montaner-Pietrini)
- Bd des Aciéries (Montaner-Pietrini)
- Rue des Platanes (plusieurs propriétaires)
- Bd des Aciéries (ministère des Armées)

Le budget foncier évolue de 65 K€ pour se terminer à 48 049 K€.

2.2.2. Études :

AVANCEMENT à FIN 2023

Au 31/12/2023, Il est prévu un budget de 1 414 k € HT dans les études générales de la ZAC. 40 k€ HT ont été réalisés en 2023, portant le cumul réalisé à 1 329K€.

PRÉVISIONNEL

L'évolution des projets d'aménagements et le suivi des remises d'ouvrages font légèrement évoluer le budget de 4 k€ HT.

Budget prévisionnel pour 2024 à 2026 : 86 k€ HT

2.2.3. Travaux et honoraires techniques :

2.2.3.1. Honoraires techniques :

AVANCEMENT à FIN 2023

Concernant les honoraires techniques, les missions de MOE réalisées portent sur :

- PRO des abords du groupe scolaire ;
- AVP du parc de l'îlot 13 ;
- PRO de la rue Arnodin ;
- EP des abords de Bleu Capelette.

Au 31/12/2023, il est constaté une facturation de 2 261 K€ pour un budget initial fixé à 3 573 K€.

PRÉVISIONNEL

Honoraires techniques :

- Reprise des études Arnodin
Coordonner l'aménagement de la rue au programme immobilier jouxtant le site d'étude et ajouter le Bd Bonnefoy dans le réaménagement du secteur Bleu Capelette.
Lancement des travaux prévu à 2024.
- PRO des abords du Groupe Scolaire
Réalisation du DCE et de l'appel à candidature.
Lancement des travaux en 2024.
- Reprise des études du Parc de l'îlot 13
Suites aux remarques et retours du premier AVP. Reprises des études et lancement des travaux pour 2025.
- Reprise des études liaison douce Place Ferrié – Groupe Scolaire
En lien avec les travaux des abords du groupe scolaire, et les travaux de la métropole pour la réalisation du tramway, la SOLEAM lance les études préalables de liaison douce entre le tramway (station à la place Ferrié) et le groupe scolaire.

Le budget Honoraires techniques reste stable.
Les prévisions 2024 à 2028 s'élèvent à 1 311 K€.

2.2.3.2. Travaux :

AVANCEMENT à FIN 2023

En 2023, il a fallu reprendre certaines infrastructures afin de pouvoir les rétrocéder aux services désignés (rétrocessions en cours pour 2024).

B :177/351 : 8 175 K€ HT en cumul, notamment les divers travaux de reprises de voirie dont la remise en état des 2 parkings provisoires et la création d'un parking fermé mis à la location d'un prestataire afin d'occuper un terrain vague propice aux nombreux dépôts sauvages. 236 k€ HT dépensés en 2023, une grande partie des devis seront facturés sur l'exercice 2024.

B :177/300 : 8 k€ HT en 2023, les nombreuses tentatives d'effractions et les actes de vandalismes expliquent cette dépense en 2023 pour de multiples réparations et mises en sécurités. La ligne atteint 616K€ réalisés au 31/12/2023, pour une prévision de 768K€.

Au 31/12/2023, il est constaté une facturation de 22 148K€ pour un budget initial fixé à 27 269 K€.

PRÉVISIONNEL

Ligne 2 - Travaux :

-

- B : 177/350 Abords du groupe scolaire : le chantier prévoit une livraison des abords immédiats du groupe scolaire en mars 2025. 1 795K€ réalisés en cumulés jusqu'au 31/12/2023. La ligne budgétaire est portée à 5, 345 K€, soit une augmentation de 1 845 K€.

Cette évolution est liée :

- aux surcoûts des travaux de fouilles archéologiques (phasage) ainsi que des évacuations des sols non pollués.
- Aux évolutions indiciaires (phase Covid, guerre en Ukraine).

- B : 177/364 Reprise du Parc Provisoire : réalisation prévue en 2025 et 2026, le budget restant inchangé (1 100 K€).
- B:177/359 Rue Arnodin (liaison Bonnefoy/Rabatau) : La réalisation est prévue en 2025 pour un budget réévalué à 1 400 k€ HT soit + 200 K€HT, en raison de l'intégration des réalisations des 2 placettes aux extrémités d'Arnodin.

- Travaux définitifs traverse Panthéon : non chiffrés, en attente de maîtrise foncière.
- Une ligne « reste à programmer » à hauteur de 3 073 K€ sert à provisionner des dépenses en attente des évolutions programmatiques par la Métropole, dont les études sont en cours.

- Liaison entre la place Ferrié et le GS Capelette. Ce poste évalué à 600 K€ est inscrit dans cette ligne.

L'évolution de ce poste, initialement évalué à 21 021 K€ évolue à 26 176 k€ soit une augmentation totale de 5 155 K€, dont 3 073 K€ à programmer.

Démolitions :

- Démolition du R5 : reporté à 2024 et 2025. L177/312 : 420 k€ HT
- Démolition des maisons Bd des aciéries + centre funéraire + garde meubles : En attente des résultats de l'étude AMITER
- Démolition Brossette : En attente des résultats de l'étude AMITER

Ce poste (ligne budgétaire 2b) est resté stable à hauteur de 1 764 K€.

Dépollutions (ligne budgétaire 2c) :

De nombreux sites restent à dépolluer pour envisager des travaux. Le budget sera réévalué en fonction des études et des décisions prises par le concédant, mais une provision de 1 050 k€, dont honoraires techniques, est inscrite correspondante à la responsabilité de l'aménageur sur l'ilot 15. Pour rappel, la cession envisagée en 2026 déclenchera des travaux de dépollution en 2027. Une dépense de 248 K€ en 2024 solde les dépenses de dépollutions engagées pour les abords du groupe scolaire.

L'évolution de ce poste, initialement évalué à 2 520 K€ évolue à 3 813 k€ soit une augmentation totale de 1 293 K€.

Imprévus :

Le budget des aléas quasi inchangé (+3K€) à 787 K€.

2.2.4. Dépenses annexes :

AVANCEMENT à FIN 2023

Pour rappel, ce budget comprend les postes charges de gestion, taxes sur salaires, assurances et taxes foncières. Sur l'exercice 2023, 174k € HT ont été consommés en charges de gestion.

Charge de gestion :

- Budget initial : 3 000 k€ HT
- Budget consommé à fin 2023 : 2 859 k€ HT
- Dépense en 2023 : 174 k€ HT

Les charges élevées sont en partie dues aux acquisitions foncières nombreuses et à leurs protections contre le risque très important de squats. La mise en sécurité de ces différents sites alourdit le budget de gestion.

Taxes sur les salaires :

- Budget initial : 745 k€ HT
- Budget consommé à fin 2023 : 699 k€ HT
- Dépense 2023 : 21 k€ HT

Assurances :

- Budget initial : 290 k€ HT
- Budget consommé à 2023 : 246 k€ HT
- Dépense en 2023 : 40 k€ HT

Taxes foncières :

- Budget initial : 2 477 k€ HT
- Budget consommé à 2023 : 2 332 k€ HT
- Dépense en 2023 : 162 k€ HT

La SOLEAM va devoir porter plus longtemps le foncier en raison de l'attente des résultats de l'étude AMITER qui apportera des précisions sur les délais de cession foncière de certains terrains.

TVA non récupérables :

- Budget initial : 34 k€ HT
- Budget consommé à 2023 : 34 k€ HT
- Dépense en 2023 : 0 k€ HT

PRÉVISIONNEL

Charge de gestion :

- Budget prévisionnel : 141 k€ HT lissé en 2024 et 2025.

La SOLEAM est propriétaire de nombreux biens acquis dans le cadre du programme d'aménagement de la ZAC. Le foncier étant bloqué en attendant les résultats des études AMITER, la sécurisation des différents sites doit être maintenu.

Il sera nécessaire d'augmenter le budget significativement jusqu'au déblocage de la situation.

Taxes sur les salaires :

- Budget prévisionnel : 102 k€ HT en 2025 et 2026

Assurances :

- Budget prévisionnel : 52 k€ HT en 2024 et 2025

Taxes foncières :

- Budget prévisionnel : 145 k€ HT en 2024 et 2025

Ces budgets dans le cadre de la prolongation de la concession jusqu'à 2028 devraient être revus à la hausse afin de couvrir l'opération jusqu'à sa clôture définie dans le dernier avenant.

2.2.5. Rémunération :

AVANCEMENT à FIN 2023

A fin 2023, la SOLEAM a perçu une rémunération cumulée de 6 813 K€. Les évolutions des postes de dépenses et de recettes conduisent à une évolution de cette rémunération à + 1 085 K€.

PRÉVISIONNEL

Rémunération forfaitaire :

- Budget jusqu'en 2026 : 50 K€ en 2024 et en 2025.

Rémunération sur dépenses :

- Budget jusqu'en 2026 : 727 K€ entre 2024 et 2027. Les frais financiers et les aléas ne sont pas pris en compte dans ces calculs.

Rémunération sur recettes :

- Budget jusqu'en 2026 : 949 K€ entre 2024 et 2028.

2.2.6. Frais financiers :

Budget initial : 3 457 k€ HT

Budget consommé à fin 2023 : 3 457 k€ HT

Les frais financiers augmentent sur l'opération d'aménagement pour tenir compte des décalages entre les recettes et les paiements (+ 58 K€).

2.3. RECETTES

2.3.1. Cessions :

AVANCEMENT à FIN 2023

Cessions	Montant validé HT
Appartement Haut de Saint Jean	200 000

2.3.2. Les évènements significatifs à venir

- Le retrait de l'offre concernant le cinéma.

PRÉVISIONNEL

Cessions	Montant validé HT	2023	2024	2025	2026-2028
Ilôt 15	7 305 000				X
SOGIMA ilôt 19	336 000				X
Traverse aux Chats	€ Symbolique		X		

Halles Baudouin	2 000 000				X
Ilot Brossette	?				X
Ilot 3 – ERILIA	4 938 000				X
Ilot M2	?				X
Maison Rabatau	700 000		X		

Pour rappel, le calcul du prix de cession pour de la programmation immobilière :

Logement libre	600 € le m2 de SDP
Logement à prix maîtrisé	300 € le m2 de SDP
Logement social	220 € le m2 de SDP
Bureaux	250 € le m2 de SDP
Commerces	600 € le m2 de SDP

2.3.3. Produits de gestion (loyers et recettes diverses) :

AVANCEMENT à FIN 2023

Produit initial : 2 850 k€ HT

Produit perçu cumulé en 2023 : 2 666 k€ HT

Produit perçu en 2023 : 108 k€ HT

PRÉVISIONNEL

Prévisionnel de : 184 k€ HT sur les années à venir (2024 et 2025)

Avec la prolongation de ZAC à 2028 on peut estimer les recettes de loyer à hauteur de 460 k€ HT. Elles ne sont pas budgétisées car très incertaines, et dégressives jusqu'à la fin de l'opération.

2.3.4. Participations :

Pour rappel, le calcul de la participation constructeur se calcule ainsi :

En logement libre	300 € le m2 SDP
En logement à prix maîtrisés	150 € le m2 SDP
En logement social	100 € le m2 SDP
En bureaux	160 € le m2 SDP
En commerces	300 € le m2 SDP

AVANCEMENT à FIN 2023

Aucune participation n'a été perçue en 2023.

PRÉVISIONNEL

La participation constructeur évolue de + 1 953 K€ :

CDC Habitat : Le Besançon : 146 k€ HT répartie entre 2025 et 2026

Ajustement pup sifer (210 + 2 160 K€) répartie entre 2026 et 2028

Participation 336 K€ ilot 19 Sogima réalisé en 2026

Le dossier Panofrance (sous-opération n°1771) doit être clôturé par le concédant. Il reste la rémunération de liquidation à encaisser.

Le dossier Pôle Loisirs (sous-opération n°1773) sera clôturé à l'issue du contentieux avec RFF. Une provision sur recettes de 1000 K€ est prévue fin 2024, portant son bilan à 15 848 K€, à l'équilibre.

2.4. Trésorerie :

L'opération consolidée, présente à fin 2023, un déficit de 2 859 K€ lié principalement au Groupe Scolaire. En effet, le financement du Groupe Scolaire subit un décalage important (13 587 K€ concernés) tant sur la participation de la Ville de Marseille (projet d'avenant pour un versement 2024-2026 de 11 327 K€HT) et participation constructeur de 2 259 K€ pour le groupe scolaire (inscription provisoire 2027).

Grâce à une augmentation de l'avance de trésorerie de 10 000 K€ à percevoir fin 2024, la trésorerie reste légèrement positive fin 2024 (+ 460 K€ en 2024) et fluctue les années suivantes.

En raison de cet équilibre fragile, le remboursement de l'avance (22 500 K€) est réparti sur 2027 et 2028, soit après la perception des cessions prévues sur l'aménagement de la ZAC (14 579 K€).

Les emprunts sont remboursés en fin 2023.

3. Tableau échancier prévisionnel à 2023 en HT

Echancier prévisionnel réalisé HT : 177-ZAC LA CAPELETTE-2-Aménagement METROPOLE										
Désignation lignes budgétaires	Budget initial HT	A fin 2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et +	Budget actualisé HT	Ecart HT
En Kilo Euros										
B : 177/100-Acquisitions ZAC Capelette	-27 512	-27 478	0	-33	0	0	0	0	-27 511	0
B : 177/101-Acq Parcelle O104-O114-O113 Trav St Jean	-128	-128	0	0	0	0	0	0	-128	0
B : 177/102-Acq Trav St Jean-Domicil 855o12-110	-78	-78	0	0	0	0	0	0	-78	0
B : 177/103-Acq Bd Bonnefoy-Erilia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/104-Acq 855 R5-Grande Loge / 174-182 Rabatau	-1 761	-1 761	0	0	0	0	0	0	-1 761	0
B : 177/105-Acq Parcelle O25-Sogima	-60	-60	0	0	0	0	0	0	-60	0
B : 177/107-Acq Place Rabatau/Chemin Argile-Automobile Club	-408	-408	0	0	0	0	0	0	-408	0
B : 177/108-Acq 855 C 75-Chapelle Ville de Marseille	-61	-61	0	0	0	0	0	0	-61	0
B : 177/111-Acq Angle 65 Bd Acières/Rue G.Eiffel-Sci Jlb	-1 405	-1 405	0	0	0	0	0	0	-1 405	0
B : 177/112-Acq Parcelle 855m2 (Amiable)	-1 767	-1 767	0	0	0	0	0	0	-1 767	0
B : 177/113-Acq Terrains Militaires Montfuron	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/115-Acq 50 Rue A. Curtel/75 Acières-Brossette	-1 127	-1 127	0	0	0	0	0	0	-1 127	0
B : 177/116-Acq 50 Rue A. Curtel-Alma Invest	-753	-753	0	0	0	0	0	0	-753	0
B : 177/117-Acq 2 Appartements pour Relogement	-318	-318	0	0	0	0	0	0	-318	0
B : 177/119-Elarg. Lazer P74 Partie Sfic	-109	-109	0	0	0	0	0	0	-109	0
B : 177/122-Elarg. Haut Curtel N 9 et 58 Partie Esat	-46	-46	0	0	0	0	0	0	-46	0
B : 177/125-Sci St Esprit (lot 15)	-3 594	-3 594	0	0	0	0	0	0	-3 594	0
B : 177/129-O107 Partie Logimed	-21	-21	0	0	0	0	0	0	-21	0
B : 177/130-O108 Sogima	-6	-6	0	0	0	0	0	0	-6	0
B : 177/131-85547p 85553p-Ort Rue des Forges	-40	-40	0	0	0	0	0	0	-40	0
1-Budget Foncier Réalisé	-39 193	-39 159	0	-33	0	0	0	0	-39 192	0
B : 177/106-Acq Place Rabatau Bonnefoy (Erilia)	-40	0	0	-40	0	0	0	0	-40	0
B : 177/109-P41 Rue Eiffel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/110-Acq Rue G. Eiffel-Sci FI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/114-Evictions Commerciales	-5 507	-5 285	0	-222	0	0	0	0	-5 507	0
B : 177/149-Préemption	-46	-46	0	0	0	0	0	0	-46	0
B : 177/150-Frais Annexes ZAC Capelette	-1 380	-1 414	-30	0	0	0	0	0	-1 444	-64
B : 177/160-Relogement	-8	-10	0	0	0	0	0	0	-9	-1
1a-Budget Foncier	-6 982	-6 755	-30	-262	0	0	0	0	-7 047	-65
B : 177/118-Elarg. Lazer P72 Partie Nexilis (Wilson)	-15	-14	0	0	0	0	0	0	-15	0
B : 177/120-Elarg. Haut Curtel N59 Sci Méditerranée	-29	-29	0	0	0	0	0	0	-29	0
B : 177/121-Elarg. Haut Curtel N 58 Partie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/123-lot 19-O 70 Vhj	-19	-19	0	0	0	0	0	0	-19	0
B : 177/124-L47-Elargissement Rue Desforges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/127-Sfic (P3-Voirie Nord Ecole)	-455	-455	0	0	0	0	0	0	-455	0
B : 177/128-Solde Acq Copro m2	-1 291	-991	0	-300	0	0	0	0	-1 291	0
1a-Budget Enquête Parcellaire	-1 809	-1 509	0	-300	0	0	0	0	-1 809	0
B : 177/200-Etudes Generales ZAC	-1 350	-1 279	-49	-22	0	0	0	0	-1 350	0
B : 177/201-AMO Rétrocession	-60	-50	-7	-4	-4	0	0	0	-64	-4
1a-Budget Etudes Générales	-1 410	-1 329	-56	-26	-4	0	0	0	-1 414	-4
B : 177/357-Tvx Place 2: Rabatau-Chemin de l'Argile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/367-Tvx Aménagements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/373-Tvx Parking Curtel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2-Budget Travaux Abandonnés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/350-Abords Ecole Gs	-3 500	-1 795	-2 400	-1 150	0	0	0	0	-5 345	-1 845
B : 177/360-Tvx Voie 01 Rue Alexander Entre V10 et V11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/361-Tvx Voie 07 Devant Ilot 15 + Abords V01 et V12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/364-Reprise Parc Provisoire	-1 100	0	-275	-825	0	0	0	0	-1 100	0
2-Budget Travaux Abords Ecole Gs	-4 600	-1 795	-2 675	-1 975	0	0	0	0	-6 445	-1 845
B : 177/376-Voie 11: Trav St Jean , de V06 à V23	-846	-846	0	0	0	0	0	0	-846	0
B : 177/377-Voie 11 V23 et V01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/378-Voie 23 (Jusqu à V11) Sute Démol Crc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2-Budget Travaux Abords Ilot 12-15-16	-846	-846	0	0	0	0	0	0	-846	0
B : 177/316-Travaux Maillasse ZAC Capelette	-86	-86	0	0	0	0	0	0	-86	0
B : 177/317-Travaux Dattes Lavagne ZAC Capelette	-972	-972	0	0	0	0	0	0	-972	0
B : 177/318-Travaux Sfic ZAC Capelette	-46	-46	0	0	0	0	0	0	-46	0
B : 177/319-Travaux Smp ZAC Capelette	-296	-296	0	0	0	0	0	0	-296	0
B : 177/321-Tvx Rond Point Alexander Pailas	-16	-16	0	0	0	0	0	0	-16	0
B : 177/322-Travaux Bonnefoy ZAC Capelette	-228	-228	0	0	0	0	0	0	-228	0
B : 177/323-Tvx Sécurisation Aménagement Curtel Abord École	-415	-415	0	0	0	0	0	0	-415	0
B : 177/324-Tvx Piles de Pont Rabatau	-66	-66	0	0	0	0	0	0	-66	0
B : 177/327-Centrale d'Affinage Rabatau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/352-Tvx Voie 07-Voie 13-Rue Curtel-Ilot 18	-854	-854	0	0	0	0	0	0	-854	0
B : 177/353-Tvx Voie 13-Rue Curtel-Ilot 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/355-Tvx Cadet-Lazer-Bessede	-492	-492	0	0	0	0	0	0	-492	0
B : 177/356-Tvx Place 1 et 2 : Rabatau Bonnefoy-Chemin de l'Argile	-699	-699	0	0	0	0	0	0	-699	0
2-Budget Travaux Réalisés	-4 170	-4 170	0	0	0	0	0	0	-4 170	0
A reporter	-59 010	-55 562	-2 762	-2 596	-4	0	0	0	-60 924	-1 914

Désignation lignes budgétaires	Budget initial HT	A fin 2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et +	Budget actualisé HT	Ecart HT
En Kilo Euros										
Report	-59 010	-55 562	-2 762	-2 596	-4	0	0	0	-60 924	-1 914
B : 177/351-Travaux VRD (Modification Réseaux)	-8 137	-8 175	0	0	0	0	0	0	-8 175	-38
B : 177/358-Tvx Parking Fonderie+dépollution	-454	-454	0	0	0	0	0	0	-454	0
B : 177/359-Tvx Voie 02 Liaison Bonnefoy-Rabatau	-1 200	0	0	-1 400	0	0	0	0	-1 400	-200
B : 177/368-Tvx Divers-Raccordements	-373	-256	-117	0	0	0	0	0	-373	0
B : 177/369-Tvx Abords Ilot 08-Carrefour Bonnefoy-Capelette	-388	-386	-1	-1	-1	0	0	0	-388	0
B : 177/370-Tvx Aménagements Provisoires Ilot 13	-385	-385	0	0	0	0	0	0	-385	0
B : 177/372-Tvx Réaménagement Rue Eiffel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/375-Travaux Réhabilitation (Occupation Transitoire +maison	-454	-160	-143	-150	0	0	0	0	-454	0
B : 177/379-Travaux de Raccordement du Bâtiment Sem sur le Boul	-14	-14	0	0	0	0	0	0	-14	0
Reste à programmer		0	0	0	0	-3 073	0	0	-3 073	-3 073
2-Budget Travaux	-11 405	-9 830	-261	-1 551	-1	-3 073	0	0	-14 715	-3 311
B : 177/301-Démol m2: Hangar Socime	-583	-583	0	0	0	0	0	0	-583	0
B : 177/302-Démol m2: Clamois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/303-Démol m2: Cohen	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/304-Démol m2: Centre Funéraire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 177/305-Démol Chapelle Inrap	-638	-638	0	0	0	0	0	0	-638	0
B : 177/306-Démol Maisons Ilot 08	-204	-204	0	0	0	0	0	0	-204	0
B : 177/308-Démolition 167/169/171 Rabatau Raffinerie	-183	-183	0	0	0	0	0	0	-183	0
B : 177/309-Démolition Blanchisserie 48 Curtel	-126	-126	0	0	0	0	0	0	-126	0
B : 177/310-Démolition 145 Bd Rabatau	-80	-80	0	0	0	0	0	0	-80	0
B : 177/311-Démolition 147 Bd Rabatau	-43	-43	0	0	0	0	0	0	-43	0
B : 177/314-Démolition Crc-4 St Jean	-108	-108	0	0	0	0	0	0	-108	0
2a-Budget Démolitions Réalisées	-1 965	-1 965	0	0	0	0	0	0	-1 965	0
B : 177/300-Démolitions (Mise en Sécurité , Murage...)	-768	-616	-38	-57	-57	0	0	0	-768	0
B : 177/312-Démolition R5 Partielle-174/180 Rabatau	-600	-181	-280	-140	0	0	0	0	-600	0
B : 177/313-Démolition Sanitor	-171	-164	-2	-3	-3	0	0	0	-171	0
B : 177/315-Divers (Services Concédés, Diag)	-225	-77	-73	-76	0	0	0	0	-225	0
2a-Budget Démolitions	-1 764	-1 037	-392	-275	-60	0	0	0	-1 764	0
B : 177/325-Dépollution	-1 957	-1 955	-245	0	0	-1 000	0	0	-3 200	-1 243
B : 177/326-Terres Stockées Ilot 13	-281	-281	0	0	0	0	0	0	-281	0
B : 177/329-Evacuation Parcelle m2	-44	-44	0	0	0	0	0	0	-44	0
B : 177/331-Honoraires Dépollution	-238	-225	-3	-5	-5	-50	0	0	-288	-50
2c-Budget Dépollution	-2 520	-2 506	-248	-5	-5	-1 050	0	0	-3 813	-1 293
B : 177/320-Aléas	-784	0	-274	-290	-4	-192	0	0	-761	24
2d-Budget Imprévus	-784	0	-274	-290	-4	-192	0	0	-761	24
B : 177/400-Honoraires Techniques ZAC Capelette	-3 171	-2 261	-650	-259	0	0	0	0	-3 171	0
B : 177/401-Honoraires Techniques Parc Ilot 13	-132	0	-50	-83	0	0	0	0	-132	0
B : 177/402-Honoraires Techniques Eiffel	-170	0	-131	-39	0	0	0	0	-170	0
B : 177/403-Honoraires Techniques Acieries	-100	0	-77	-23	0	0	0	0	-100	0
2e-Budget Honoraires Techniques	-3 573	-2 261	-908	-404	0	0	0	0	-3 573	0
B : 177/500-Charges de Gestion ZAC Capelette	-3 000	-2 859	-112	-29	0	0	0	0	-3 000	0
B : 177/501-Perte Définitive Associations+ Taxe sur les Salaires	-745	-699	0	0	-34	-34	-29	0	-796	-51
B : 177/502-Assurance	-290	-246	-52	0	0	0	0	0	-299	-9
B : 177/503-Taxes Foncières	-2 477	-2 332	-99	-46	0	0	0	0	-2 477	0
B : 177/A510-TVA non Récupérable	-34	-34	0	0	0	0	0	0	-34	0
3-Budget Dépenses Annexes	-6 546	-6 170	-263	-75	-34	-34	-29	0	-6 605	-60
B : 177/A300-Rémunération Forfaitaire	-161	-61	-50	-50	0	0	0	0	-161	0
B : 177/A302-Rémunération sur Dossiers Acq à l'€	-67	0	-67	0	0	0	0	0	-67	0
B : 177/A310-Rémunération sur Dépenses 5%	-4 326	-3 954	-254	-230	-5	-217	-1	0	-4 662	-336
B : 177/A311-Rémunération sur Frais Financiers 98 ZAC Capelette	-17	-17	0	0	0	0	0	0	-17	0
B : 177/A320-Rémunération sur Recettes 7%	-1 315	-729	-49	0	-765	0	0	0	-1 543	-227
B : 177/A325-Rémunération sur Participations 7%	-1 438	-1 752	-5	-54	-26	-51	0	0	-1 888	-451
B : 177/A326-Rémunération sur Recettes Particulières	-187	-187	0	0	0	0	0	0	-187	0
B : 177/A327-Rémunération sur Recettes/Loyers	-115	-113	-5	-4	0	0	0	0	-122	-7
B : 177/A340-Rémunération de Liquidation (0,5%)	-326	0	0	0	0	0	-365	0	-365	-39
4-Budget Remuneration	-7 953	-6 813	-425	-289	-825	-243	-418	0	-9 013	-1 060
B : 177/A400-Autres Frais Financiers	-27	-27	0	0	0	0	0	0	-27	0
B : 177/A401-Intérêts Court Terme	-482	-482	-58	0	0	0	0	0	-541	-58
B : 177/A402-Intérêts sur Emprunts	-2 947	-2 947	0	0	0	0	0	0	-2 947	0
5-Budget Frais Financiers	-3 457	-3 457	-58	0	0	0	0	0	-3 515	-58
Sous-total charges	-98 975	-89 601	-5 590	-5 486	-932	-4 592	-447	0	-106 647	-7 673

OP.177 ZAC LA CAPELETTE – CRAC 2023

Désignation lignes budgétaires	Budget initial HT	A fin 2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et +	Budget actualisé HT	Ecart HT
En Kilo Euros										
A : 177/140-Cessions Matlassor ZAC Capelette	274	274	0	0	0	0	0	0	274	0
A : 177/141-Cessions Timoner ZAC Capelette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A : 177/142-Cessions Dattes Lavagne ZAC Capelette	420	420	0	0	0	0	0	0	420	0
A : 177/143-Cessions Droit Enregist. Dattes Lavagne ZAC Capelette	806	806	0	0	0	0	0	0	806	0
A : 177/144-Cessions Sprmp ZAC Capelette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A : 177/145-Cessions Sfic ZAC Capelette	157	157	0	0	0	0	0	0	157	0
A : 177/147-Cessions Menpenti ZAC Capelette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A : 177/148-Ventes Réalisées en Droit	338	338	0	0	0	0	0	0	338	0
A : 177/152-Cessions Logements+bureaux ZAC Capelette	1 100	1 100	0	0	0	0	0	0	1 100	0
A : 177/153-Ilot 8	1 203	1 203	0	0	0	0	0	0	1 203	0
A : 177/159-Cessions Activité ZAC Capelette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1-Budget Cessions Réalisées	4 297	4 297	0	0	0	0	0	0	4 297	0
A : 177/150-Vente Vdm Terrain Parc Bonnefoy ZAC Capelette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A : 177/157-Ilot Fonderie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1a-Budget Cessions Abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A : 177/146-Cessions Bonnefoy ZAC Capelette	5 218	3 500	0	0	0	0	0	0	3 500	-1 719
A : 177/149-Ventes Biens de Relogement+maisons Rabatau	1 096	120	700	0	0	0	0	0	820	-276
A : 177/ - Moteur Baudouin	0	0	0	0	2 000	0	0	0	2 000	2 000
A : 177/ - Ilot 03	0	0	0	0	4 938	0	0	0	4 938	4 938
A : 177/154-Ilot 19	0	17	0	0	336	0	0	0	353	353
A : 177/155-Ilot 15	6 386	0	0	0	7 305	0	0	0	7 305	919
A : 177/156-44 Eiffel	865	865	0	0	0	0	0	0	865	0
A : 177/158-Ilot 13-Vente Vdm Parc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1a-Budget Cessions	13 565	4 501	700	0	14 579	0	0	0	19 780	6 215
A : 177/300-Subventions ZAC Capelette	284	284	0	0	0	0	0	0	284	0
2-Budget Subventions	284	284	0	0	0	0	0	0	284	0
A : 177/200-Participations Constructeurs ZAC Capelette	20 586	20 586	0	74	410	0	0	0	21 069	483
A : 177/500-Produits Locatifs ZAC Capelette	2 850	2 666	97	87	0	0	0	0	2 850	0
A : 177/501-Produits Divers	302	289	12	1	0	0	0	0	302	0
A : 177/520-Remboursement Dépollution	1 777	1 777	0	0	0	0	0	0	1 777	0
A : 177/A401-Produits Financiers	186	186	0	0	0	0	0	0	186	0
3-Budget Divers	25 702	25 505	109	161	777	368	735	0	27 655	1 953
A : 177/400-Participations Metropole à l'Équilibre	32 035	20 141	0	0	3 964	3 964	3 469	0	31 539	-496
A : 177/411-Participation Ville de Marseille à l'Équilibre du Bilan	23 092	23 092	0	0	0	0	0	0	23 092	0
3b-Projet Urbain Partenarial	0	0	0	0	368	368	735	0	1 470	0
4-Budget Participations	55 126	43 233	0	0	3 964	3 964	3 469	0	54 631	-496
Sous-total produits	98 975	77 821	809	161	19 320	4 332	4 204	0	106 647	7 673
Résultat		-11 780	-16 561	-21 885	-3 497	-3 757	0	0	0	0
C : 177/A610-Emprunts Encaissements	0	23 220	0	0	0	0	0	0	23 220	0
C : 177/A620-Avances Encaissements	0	12 500	10 000	0	0	0	0	0	22 500	0
C : 177/A520-Crédit de TVA Remboursé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D : 177/A520-TVA Reversée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D : 177/A610-Remboursement Emprunts	0	-23 220	0	0	0	0	0	0	-23 220	0
D : 177/A620-Remboursement Avances	0	0	0	0	0	-20 000	-2 500	0	-22 500	0
D : 177/En cours RG et TVA	0	-872	872	0	0	14 243	0	0	13 371	0
D : 177/Solde clients	0	-30	30	0	-14 243	14 243	0	0	0	0
D : 177/Solde fournisseurs	0	292	-292	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total trésorerie transitoire	0	11 889	10 611	0	-14 243	-5 757	-2 500	0	0	0
Trésorerie brute		109	5 939	615	4 760	-1 257	0	0	0	0

Tableaux sous-opérations

1771 – PANOFRANCE

Echéancier prévisionnel réalisé HT : 1771-PANOFRANCE-2-Aménagement METROPOLE

Désignation lignes budgétaires	Budget initial HT	A fin 2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et +	Budget actualisé HT	Ecart HT
En Kilo Euros										
B : 1771/100-Acquisitions Foncières Panofrance	-2 792	-2 792	0						-2 792	0
B : 1771/110-Frais Annexes Panofrance	-21	-21	0						-21	0
1-Budget Foncier	-2 813	-2 813	0	0	0	0	0	0	-2 813	0
B : 1771/200-Etudes Générales Panofrance	-278	-278	0						-278	0
B : 1771/300-Démolition Panofrance	-93	-93	0						-93	0
B : 1771/301-Démolition Caserne Eguison	-345	-345	0						-345	0
B : 1771/302-Dépollution Pôle de Loisirs	0	0	0						0	0
B : 1771/303-Travaux Pôle de Loisirs	0	0	0						0	0
B : 1771/304-VRD Infrastructures Publiques	-3 625	-3 625	0						-3 625	0
B : 1771/305-Travaux Dépollution Lots Cap Est	-8 473	-8 473	0						-8 473	0
B : 1771/306-Déplacement Ligne Edf	-1 310	-1 310	0						-1 310	0
B : 1771/307-Couverture du Jarret	-651	-651	0						-651	0
B : 1771/308-Aménagement Paysagers	-878	-878	0						-878	0
B : 1771/320-Travaux Imprévus Cap Est	-12	-12	0						-12	0
B : 1771/400-Honoraires Techniques Cap Est	-422	-422	0						-422	0
2-Budget Travaux	-16 088	-16 088	0	0	0	0	0	0	-16 088	0
B : 1771/500-Charges de Gestion	-197	-197	0						-197	0
B : 1771/503-Taxes Foncières	-28	-28	0						-28	0
B : 1771/504-Contentieux	-140	-140	0						-140	0
B : 1771/505-Promotion	-61	-61	0						-61	0
B : 1771/A510-TVA non Récupérable	-4	-4	0						-4	0
3-Budget Dépenses Annexes	-430	-430	0	0	0	0	0	0	-430	0
B : 1771/A310-Rémunération sur Dépenses 5%	-950	-950	0						-950	0
B : 1771/A320-Rémunération sur Recettes 7%	-1 019	-1 019	0						-1 019	0
B : 1771/A340-Rémunération de Liquidation (0,05%)	-119	0			-111				-111	9
4-Budget Remuneration	-2 088	-1 969	0	0	-111	0	0	0	-2 079	9
B : 1771/A400-Autres Frais Financiers	-5	-5	0						-5	0
B : 1771/A401-Intérêts Court Terme	0	0	0						0	0
B : 1771/A402-Intérêts sur Emprunts	-1 551	-1 551	0						-1 551	0
5-Budget Frais Financiers	-1 556	-1 556	0	0	0	0	0	0	-1 556	0
Sous-total charges	-22 975	-22 856	0	0	-111	0	0	0	-22 967	9
A : 1771/140-Cessions Menpent	13 088	13 088	0						13 088	0
A : 1771/144-Cession Terrain PCg Vdm	0	0	0						0	0
A : 1771/145-Vente Pôle de Loisirs	0	0	0						0	0
A : 1771/146-Vente Bureaux	1 410	1 410	0						1 410	0
1-Budget Cessions	14 498	14 498	0	0	0	0	0	0	14 498	0
A : 1771/500-Produits Locatifs	1	1	0						1	0
A : 1771/502-Produits Divers	1 267	1 267	0						1 267	0
A : 1771/503-Remboursement RFF/Etat	9 139	9 139	0						9 139	0
A : 1771/A401-Produits Financiers	57	57	0						57	0
3-Budget Divers	10 464	10 464	0	0	0	0	0	0	10 464	0
A : 1771/400-Participations Metropole à l'Équilibre	-13	0			-21				-21	-9
A : 1771/411-Participations Ville Panofrance	-1 974	-1 974	0						-1 974	0
4-Budget Participations	-1 986	-1 974	0	0	-21	0	0	0	-1 995	-9
Sous-total produits	22 975	22 988	0	0	-21	0	0	0	22 967	-9
Résultat		132	132	132	0	0	0	0	0	0
C : 1771/A610-Emprunts Encaissements	0	7 750	0							
C : 1771/A620-Avances Encaissements	0	0	0							
C : 1771/A520-Crédit de TVA Remboursé	0	0	0							
D : 1771/A520-TVA Reversée	0	0	0							
D : 1771/A610-Remboursement Emprunts	0	-7 750	0							
D : 1771/A620-Remboursement Avances	0	0	0							
D : 1771/En cours RG et TVA	0	0	0							
D : 1771/Solde clients	0	0	0							
D : 1771/Solde fournisseurs	0	0	0							
Sous-total trésorerie transitoire	0	0	0	0	0	0	0	0		
Trésorerie brute		132	132	132	0	0	0	0		

1773 – POLE LOISIRS

Echéancier prévisionnel réalisé HT : 1773-POLE DE LOISIRS-2-Aménagement METROPOLE

Désignation lignes budgétaires	Budget initial HT	A fin 2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et +	Budget actualisé HT	Ecart HT
En Kilo Euros										
B : 1773/100-Acquisitions Foncières Plc	-5 211	-5 211	0						-5 211	0
B : 1773/110-Frais Annexes Plc	-32	-32	0						-32	0
1-Budget Foncier	-5 243	-5 243	0	0	0	0	0	0	-5 243	0
B : 1773/200-Etudes Générales Plc	-360	-360	0						-360	0
B : 1773/300-Dépollution Pôle de Loisirs	-6 620	-6 620	0						-6 620	0
B : 1773/301-Travaux Pôle de Loisirs	-1 163	-1 163	0						-1 163	0
B : 1773/320-Travaux Imprévus Pole de Loisirs	0	0	0						0	0
B : 1773/400-Honoraires Techniques Pôle de Loisirs	-266	-196	0						-196	70
2-Budget Travaux	-8 409	-8 339	0	0	0	0	0	0	-8 339	70
B : 1773/500-Charges de Gestion	-166	-166	0						-166	0
B : 1773/503-Taxes Foncières	-63	-63	0						-63	0
B : 1773/504-Contentieux	-106	-106	-152						-258	-152
3-Budget Dépenses Annexes	-336	-336	-152	0	0	0	0	0	-488	-152
B : 1773/A310-Rémunération sur Dépenses 5%	-699	-695	-5						-699	0
B : 1773/A320-Rémunération sur Recettes 7%	-1 001	-1 001	0						-1 001	0
B : 1773/A340-Rémunération de Liquidation (0,05%)	-79	0	-78						-78	1
4-Budget Remuneration	-1 779	-1 696	-83	0	0	0	0	0	-1 778	1
Sous-total charges	-15 766	-15 613	-235	0	0	0	0	0	-15 848	-81
A : 1773/144-Cession Terrain PCg Vdm	1 935	1 935	0						1 935	0
A : 1773/145-Vente Pôle de Loisirs	12 362	12 362	0						12 362	0
1-Budget Cessions	14 297	14 297	0	0	0	0	0	0	14 297	0
A : 1773/501-Produits Divers	61	61	0						61	0
A : 1773/502-Remboursement RFF/Pôle de Loisirs	3 164	1 741	1 000						2 741	-423
3-Budget Divers	3 225	1 802	1 000	0	0	0	0	0	2 802	-423
A : 1773/400-Participations Metropole à l'Équilibre	-504	0							0	504
A : 1773/411-Participations Ville Pole de Loisirs	-1 251	-1 251	0						-1 251	0
4-Budget Participations	-1 755	-1 251	0	0	0	0	0	0	-1 251	504
Sous-total produits	15 766	14 848	1 000	0	0	0	0	0	15 848	81
Résultat		-765	0	0	0	0	0	0	0	0
D : 1773/A520-TVA Reversée	0	0	0							
D : 1773/En cours RG et TVA	0	-26	26							
D : 1773/Solde clients	0	0	0							
D : 1773/Solde fournisseurs	0	0	0							
Sous-total trésorerie transitoire	0	-26	26	0	0	0	0	0		
Trésorerie brute		-791	0	0	0	0	0	0		

1774 – GROUPE SCOLAIRE

Echéancier prévisionnel réalisé HT : 1774-GROUPE SCOLAIRE CAPELETTE-2-Aménagement METROPOLE

Désignation lignes budgétaires	Budget initial HT	A fin 2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et +	Budget actualisé HT	Ecart HT
En Kilo Euros										
B : 1774/200-Etudes de Site (Géomètre, Géotechnique)	-58	-53							-53	5
B : 1774/201-Etudes et Assistances Diverses (Dont Programmiste)	-40	-45							-45	-5
B : 1774/202-Fouilles Archéologiques	-352	-294	-53	-5					-352	0
B : 1774/400-Ordonnance Pilotage Coordination OPC	-123	-35	-245	-172					-452	-328
B : 1774/401-Bureau Contrôle Ct	-45	-17							-17	28
B : 1774/402-Coordonateur Sécurité CSPS	-33	-1							-1	32
B : 1774/403-Maitrise d'Oeuvre +miss Compl (Ecole)	-995	-764							-764	231
B : 1774/404-Maitrise d'Oeuvre (Gymnase)	-82	-82							-82	0
B : 1774/405-Maitrise d'Oeuvre (Miss Compl TF)	0	0							0	0
B : 1774/406-Maitrise d'Oeuvre Gymnase (To)	-191	-137							-137	55
B : 1774/407-Maitrise d'Oeuvre (Dépollution)	0	0							0	0
B : 1774/408-Indemnités Concours (4 Candidats)	-170	-170							-170	0
B : 1774/409-Provision Evolution Marchés de Service	-54	0							0	54
B : 1774/410-Mission Synthèse	0	0							0	0
A-Budget Marchés de Services	-2 144	-1 598	-298	-177	0	0	0	0	-2 072	72
B : 1774/300-Services Concédés/Raccordements	-60	-11	-1						-13	47
B : 1774/302-Travaux Divers	-73	0							-9 556	-9 483
B : 1774/303-Travaux Ecole	-8 300	-2 870							-2 870	5 430
B : 1774/304-Travaux Gymnase	-2 400	-494	-8 170	-1 386					-494	1 906
B : 1774/305-Dépollution	-876	-940							-940	-64
B : 1774/307-Tolérance sur Montant Travaux	-560	0							0	560
B : 1774/320-Imprévus sur Coûts Travaux	-661	0	-150						-150	511
B : 1774/501-1% Artistique	-107	0							0	107
B-Budget Travaux Ecole Capelette	-13 037	-4 315	-8 322	-1 386	0	0	0	0	-14 023	-986
B : 1774/502-Assurance TRC et Do	-186	-128	0						-128	58
B : 1774/504-Frais de Repro / Pub. Officielle /Divers	-20	-24	-2						-26	-6
C-Budget Divers Ecole Capelette	-206	-153	-2	0	0	0	0	0	-155	51
B : 1774/306-Provision pour Révision de Prix	-963	0	-200	-200					-400	563
D-Budget Travaux Ecole Capelette	-963	0	-200	-200	0	0	0	0	-400	563
B : 1774/100-Acquisition Foncier Ilot 11 et Ilot 12	-223	-223	0	0					-223	0
E-Budget Acq Ecole Capelette	-223	-223	0	0	0	0	0	0	-223	0
B : 1774/A300-Rémunération sur Dépenses 5%	-829	-311	-444	-85	0	0			-841	-12
B : 1774/A340-Rémunération de Liquidation (0,05%)	-41	0			-48				-48	-7
F-Budget Remuneration Ecole Capelette	-869	-311	-444	-85	-48	0	0	0	-888	-19
B : 1771/A401-Intérêts Court Terme	0	0	-85	-85	-85	-77			-331	-331
5-Budget Frais Financiers	0	0	-85	-85	-85	-77	0	0	-331	-331
Sous-total charges	-17 443	-6 600	-9 350	-1 933	-133	-77	0	0	-18 093	-649
A : 1774/330-Participations Ville Equipement Ecole Capelette	17 443	4 506	5 833	3 583	1 911				15 833	-1 610
4-Budget Participations Equipements	17 443	4 506	5 833	3 583	1 911	0	0	0	15 833	-1 610
A : 1774 PUP Bleu Capelette						2 259			2 259	2 259
4-Budget PUP	0	0	0	0	0	2 259	0	0	2 259	2 259
Sous-total produits	17 443	4 506	5 833	3 583	1 911	2 259	0	0	18 093	649
Résultat		-2 094	-5 611	-3 961	-2 182	0	0	0	0	0
D : 1774/A520-TVA Reversée	0	0								
D : 1774/En cours RG et TVA	0	-282	282							
D : 1774/Solde clients	0	0								
D : 1774/Solde fournisseurs	0	68	-68							
Sous-total trésorerie transitoire	0	-215	215	0	0	0	0	0		
Trésorerie brute		-2 309	-5 611	-3 961	-2 182	0	0	0		

Tableau de synthèse de l'opération global de la Capelette

SYNTHESE	Budget initial HT	A fin 2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et +	Budget actualisé HT	Ecart HT
En Kilo Euros										
Sous-total charges	-155 160	-134 670	-15 175	-7 419	-1 175	-4 669	-447	0	-163 554	-8 394
Sous-total produits	155 160	120 162	7 643	3 745	21 210	6 591	4 204	0	163 554	8 394
Résultat		-14 508	-22 040	-25 714	-5 679	-3 757	0	0	0	0
Sous-total trésorerie transitoire	0	11 649	10 851	0	-14 243	-5 757	-2 500	0		
Trésorerie brute		-2 859	460	-3 214	2 578	-1 257	0	0		